

SESSIONI URDINARIA DI U 2019
U 6 DI FRIVAGHJU DI U 2019

N° 2019/052

**MUZIONI
CÙ DUMANDA D'ESAMI PRIURITARIU**

- **DIPUSITATA DA** : Antoine CONSTANT—CAVALLI PA U GRUPPU « *Custruimu l'Avvene* »
 - **UGHJETTU** : *Lutte contre le harcèlement scolaire*
-

VU les articles 2,3 et 28 du CIDE (Convention internationale des droits de l'enfant) ;

VU le rapport de l'UNESCO sur « La violence et le harcèlement scolaire à l'école » de 2016 ;

VU la méthode KiVa mis en place par la Finlande comme lutte contre le harcèlement scolaire ;

CONSIDERANT qu'avec la méthode KiVa, 85 % des cas de harcèlement ont été résolus. Et que celui-ci a été couronné par le Prix européen de prévention de la criminalité en 2009.

CONSIDERANT qu'entre « 2010 et 2014, la proportion d'enfants et d'adolescents âgés de 9 à 16 ans ayant été exposés au cyber-harcèlement était passé de 8 à 12% » ;

CONSIDERANT que sur plus de 12 000 élèves français, « environ 32% déclaraient être parfois victimes d'harcèlement verbal et 35% déclaraient être parfois victimes d'actes de violences physiques à l'école » et que la Corse n'en est pas épargné ;

CONSIDERANT qu'un à deux absentéistes chroniques sur 5 le seraient à cause de ce qu'ils subissent à l'établissement scolaire ;

CONSIDERANT que ceux qui souffrent de harcèlement sévère, ont aussi 4 fois plus de risques de faire une tentative de suicide ;

CONSIDERANT qu'en Europe, 80 % des 5-14 ans utilisent des téléphones mobiles et qu'une observation a été effectuée qu'entre 2010 et 2014, la proportion d'enfants et d'adolescents âgés de 9 à 16 ans ayant été exposés au cyber-harcèlement était passée de 8 % à 12 %, en particulier chez les filles et les enfants les plus jeunes. En outre, ce groupe d'âge risque d'être de plus en plus exposé au cyber-harcèlement ainsi qu'à toutes les dérives de la révolution numérique ;

CONSIDERANT que l'éducation est la pierre angulaire de toute société ;

CONSIDERANT, in fine, que cette vision péjorative de l'école est contraire aux valeurs du peuple Corse.

L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ DI A CORSICA

DEMANDE à la Collectivité de Corse de se saisir de cette problématique à bras le corps étant un problème social d'une grande ampleur ;

DEMANDE au rectorat de Corse d'allouer davantage de moyens financiers aux collèges et lycées afin que ceux-ci luttent pragmatiquement contre ce fléau ;

DEMANDE aux lycées et collèges, par le biais des nouveaux moyens financiers alloués, de mettre en place la méthode KiVa déjà effective en Finlande et qui a montré son efficacité ;